



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

**Pôle de Développement Sport / Santé / Loisirs / Environnement :
convention avec la SAFER, le Conseil Général et les ASF en vue de
la constitution de réserves foncières.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

A travers le pôle de Développement Sport/Santé/loisirs/Environnement, la Ville de Niort souhaite à la fois répondre aux attentes de son club de football, seule équipe de Poitou-Charentes évoluant en D2, des pratiques sportives amateurs dans la diversité de leur approche actuelle, mais aussi créer un parc d'activités thématique autour de la filière sport qui génère richesses et créations d'activités et d'emplois. Il s'agit donc à la fois de réaliser des équipements sportifs de toute nature mais aussi de promouvoir sur le site, la vente et la fabrication de matériels sportifs. Cet ensemble lui permettra de conforter son assise régionale, le Pôle n'ayant pas d'équivalent en Poitou-Charentes voire au-delà.

Parallèlement à l'entrée du projet dans sa phase pré-opérationnelle, constituée dans une première phase de la réalisation du stade, à travers le lancement d'une étude de programmation pour le début de l'année 2001, il convient aujourd'hui que le maître d'ouvrage s'approprie les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le choix du site pour l'implantation du stade est en cours de réflexion. Les partenaires ont retenu un périmètre qui se situe à l'Est de l'agglomération, dans un secteur allant de l'A 10 au sud de l'aérodrome. Ce secteur se justifie par le dimensionnement régional et interrégional du projet.

Il convient donc de constituer des réserves foncières dans le périmètre défini, tout en réduisant les prélèvements sur les exploitations agricoles touchées par le projet.

Par ailleurs, le Conseil Général et les ASF ont déjà intégré une démarche similaire dans le cadre des aménagements routiers (déviation de Vouillé/Gascougnolles et échangeur autoroutier) sur le secteur. A ce titre, ils ont passé une convention avec la SAFER. Il nous apparaît opportun aujourd'hui que la Ville de Niort se joigne à eux dans un souci de cohérence globale et passe ainsi une convention avec la SAFER, le Conseil Général et les ASF.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la SAFER Poitou-Charentes, le Conseil Général et les ASF la convention quadripartite à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC